

71^e anniversaire de la Libération de Garges-lès-Gonesse Samedi 5 septembre dès 9h45



Samedi 5 septembre à partir de 9h45, la Ville de Garges-lès-Gonesse commémore sa libération de l'occupation nazie. La cérémonie se déroulera dans plusieurs lieux symboliques de la Ville, à commencer par le lieu de rassemblement, devant la Stèle des Fusillés.

Il y a 71 ans, Garges-lès-Gonesse était libérée. En 1944, le combat mené de l'intérieur par la Résistance et l'intervention des forces alliées chassent les nazis et les collaborateurs. Maurice Lefèvre, Maire de Garges-lès-Gonesse, rappelle que le devoir de mémoire est pour lui un honneur et une responsabilité. Celui-ci doit être transmis aux générations futures par la flamme de la mémoire. Flamme qui ne peut que s'animer et se transmettre qu'en rendant hommage aux hommes ayant sacrifié leur vie pour notre liberté.

Déroulé :

9h45 : Rassemblement Stèle des Fusillés (Pont de Pierre - Avenue de Stalingrad)

10h15 : Monument aux Morts du Cimetière

10h40 : Rassemblement Place du Souvenir Français et Défilé vers la Plaque Commémorative du Maréchal Leclerc

11h : Plaque Commémorative du Maréchal Leclerc (Avenue Div. Leclerc)

Renseignements : Direction des Événements, de la Mémoire et de l'Animation Urbaine (DEMAU) - 01 34 53 32 79